



## Procès Verbal de réunion du conseil de direction 10/07/2017

L'an deux mille dix-sept et le dix du mois de Juillet, à 08h30, s'est tenue au niveau du Rectorat, le conseil de direction sous la présidence de Mr le Recteur de l'université.

### Ordre du jour :

- Bilan de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2016/2017.
- Opération de réinscription des étudiants.
- Projet d'établissement.
- Divers.

### Etaient présents :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| - Mr ADNANE Ahmed          | Vice-recteur chargé la formation supérieure du premier et deuxième cycle, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation.              |
| - Mr MEDDAH Boumediene     | Vice recteur chargé de la formation supérieur de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post graduation |
| - Mr CHENNINI Abderrahmane | Vice recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation de la communication et des manifestations scientifiques.                               |
| - Mr BENSLIMANE Mohamed    | Vice recteur de développement et de la prospective  |
| - Mr BETTOUMI Benaoumeur   | Secrétaire Général  |
| - Mr TAIBI Ghomari         | Doyen de faculté des sciences sociales et humaines.   |
| - Mr TCHIKO Faouzi         | Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et Sciences de gestion.   |
| - Mr MESSAOUDI Rachid      | Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques.  |
| - Mr BELABID Lakhdar       | Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie  |
| - Mr BOUCHEKARA Mohamed    | Doyen de la faculté des sciences et technologie.  |
| - Mr SEDDAR Noureddine     | Doyen de la faculté des Lettres et des langues.   |
| - Mr YAHIAOUI Ahmed        | Doyen de la faculté des sciences exactes.   |

Après une allocution de bienvenue, le conseil a entamé la discussion des points inscrits à l'ordre du jour.

## **1- Bilan de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2016/2017 :**

A l'exception des quelques insuffisances relevées ayant trait à l'aspect protocolaire, l'organisation de la cérémonie était parfaite. Après un débat riche et fructueux, Les mesures suivantes ont été arrêtées :

- Améliorer l'aspect protocolaire pour les prochaines occasions.
- Restitution des cadeaux des étudiants absents, aux facultés, ces cadeaux seront remis à la bibliothèque pour renforcement du fonds documentaires et seront bien entendu inscrits sur le registre d'inventaire.
- à partir de l'année prochaine, chaque faculté organisera sa cérémonie de clôture et se chargera de récompenser les meilleurs étudiants. Seuls les étudiants majors de promotions et ayant obtenu les meilleures moyennes seront primés en cérémonie solennelle. Leur nombre ne doit pas dépassé 30 étudiants.

## **2- réinscription des étudiants :**

- après avoir constaté l'installation du nouveau logiciel au niveau de toutes les facultés, Monsieur le Recteur a insisté sur le bon fonctionnement et de signaler toutes les éventuelles Anomalies. Il a également insisté sur la nécessité de suivre la formation sur ce logiciel notamment pour les agents de saisie des deux facultés, droit et des sciences politiques et sciences économiques, sciences commerciales et sciences de gestion.
- Mis a part, la faculté des sciences sociales et humaines qui a entamé l'opération de réinscription et devant cette situation, il a décidé ce qui suit :
  - \* Fixer la date butoir pour les réinscriptions à la troisième 3<sup>eme</sup> semaine du mois de septembre 2017, passer ce délai, aucune réinscription ne sera tolérée.
  - \* ouverture de l'année universitaire dans les délais requis et démarrage des TP et TD au courant du mois d'octobre selon les dates arrêtés dans le planning.
  - \* Alléger le dossier de réinscription, dans ce cadre un formulaire sera mis à la disposition des étudiants contenant, le nom et prénom, date et lieu de naissance, adresse, N° de Tel et adresse mail.
  - \* Pour les étudiants salariés, Monsieur le recteur a insisté sur le respect de la réglementation. Une commission présidée par le vice-recteur de la pédagogie et les vices doyens se chargera de l'étude des dossiers au cas par cas.
  - \* Pour les employés de l'université, cette commission sera élargie au secrétaire général.

## **3- Projet d'établissement:**

- Conformément à la note circulaire de Monsieur le Secrétaire Général, un projet d'établissement doit être soumis au ministère durant le Mois de Septembre prochain. Des canevas ont été remis aux membres présents, pour être remplis selon les missions confiées à chaque responsable. La date du 05 Septembre est arrêtée pour la remise de ces canevas.
- Une commission composée de Mr le Vice-recteur des relations extérieures et Mr le secrétaire général, est chargée de remettre un rapport de synthèse le 14 septembre 2017.



- Les aspects historique, et ressources humaines ont été confiés au secrétaire général, l'aspect infrastructurel est confié au vice-recteur de la planification. Avant de terminer ce point, monsieur le recteur a exhorté les membres, pour accorder une attention toute particulière dans l'élaboration de ces documents, en évitant le plagiat, et de citer toutes les références.

#### 4- Divers :

Plusieurs sujets ont été abordés, il s'agit de :

- Chaque enseignant doit assurer le module de sa spécialité notamment pour les modules fondamentaux.
- Elaboration de l'emploi du temps 2017/2018, en prenant en considération la contrainte des TP pour les facultés (sciences et technologie et sciences exactes), qui seront effectués au niveau des laboratoires de la faculté des sciences de la nature et la vie.
- Transmettre au rectorat le bilan des heures complémentaires dispensés au titre de l'année universitaire 2016-2017, des enseignants permanents et non permanents et ce avant le jeudi 13/07/2017.
- Affectation des enseignants permanents pour les étudiants de première année.
- Actualiser et enrichir le site web de l'université.
- Exploitation de tous les espaces pédagogiques notamment au niveau de l'ancien campus.
- centralisation de la gestion des TP informatiques.
- Validation de la permutation de deux enseignants entre les facultés sciences exactes et sciences et technologie.
- Dans le cadre du projet Erasmus, messieurs les doyens ont été invités à choisir 2 à 3 enseignants, maîtrisant de préférence la langue anglaise pour prendre part à ce projet.
- Pour les stages de courte durée et les manifestations scientifiques, les enseignants bénéficiaires, n'auront plus le droit à la notation des critères sur lesquels ont été sélectionnés, pour les autres, ils garderont cet avantage.
- à la fin du conseil, Monsieur le recteur à présenter ses vifs remerciements à l'ensemble des vices recteurs et doyens pour avoir achever l'année universitaire à temps et dans de très bonnes conditions , il a également présenter ses remerciements à Madame MEDDAH pour son rapport d'autoévaluation.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fût levée à 13H00.

**Le Recteur**  
مدير الجامعة  
الأستاذ: سمير بن طاطة

